Association des professeurs retraités de l'Université d'Ottawa Association of Professors Retired from the University of Ottawa Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue le 25 mai 2021 à 13h00 par vidéoconférence

Minutes of the meeting of the Administrative Committee held on 25 May 2021 at 1:00 p.m. by video conference

Présents / **Present** : C. Belleau, P. Calvé, D. Clayton, R. Clément, F. de Bruyn (President), R. Grondin, L. Laczko, A. Lapierre, S. Lauzon, V. Mezl, S. Piccinin. (Lapierre se joint à la réunion vers la fin à cause d'une panne d'électricité)

1. Ordre du jour / Agenda

À la demande de Calvé, un point (Divers/Other Business) est ajouté à l'ordre du jour. Avec ce changement, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité. (Lauzon/Calvé).

2. Le procès-verbal de la réunion du 17 mars 2021.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (Calvé/Grondin).

3. Suivi / Business Arising

Le comité est d'accord pour reporter à septembre la question d'un poste de responsable des activités sociales, en attendant que la situation autour de la pandémie devienne plus claire.

4. Rapport du président (F. De Bruyn)

- The president mentions that he has been working on the website, and again asks members to visit the site, log on, and verify the information on their account, as well as reporting to him any errors or dysfunctionalities.
- Au sujet de la possibilité que l'Université d'Ottawa accède au University Pension Plan, Belleau signale que la session d'information du comité des pensions mentionnée par le président lors de la dernière réunion du CA aura lieu le vendredi 28 mai.
- The president and the treasurer have visited the new office on King Edward Avenue and have begun sorting the materials in the boxes. Clément mentionne la nécessité de trier et numériser les documents laissés par Viateur Bergeron au sujet du partage de l'exédent dans le fonds du pension.

5. Rapport du Trésorier (Clément)

Le trésorier signale un retard dans la préparation du rapport financier annuel.

6. Report on website (De Bruyn, Clément, Clayton)

Clément présente la situation concernant le site web. Il reste à traduire en français les lettres automatiques envoyées aux membres par le système. Il travaille sur la liste des membres décédés, qui doit être intégrée, pour des raisons administratives, dans la liste complète des membres, et leur date de décès. Le paiement des frais d'adhésion peut maintenant être effectué par chéque, par Interac et par Paypal. Dans le cas de Paypal il y a un délai d'environ une semaine entre le paiement et le transfert de l'argent au compte de l'APRUO. Le président exprime sa reconnaissance à Clément pour tout le travail qu'il a accompli. Il enverra le lien aux membres du CA pour qu'ils puissent examiner le site avant qu'il soit activé. Il encourage les membres à

visiter leur profil et à vérifier les données. Si l'on y apporte des corrections, il faut les sauvegarder avant de quitter le site.

7. Rapport sur le comité de pension (Belleau, Lapierre)

Belleau rapporte que la prochaine réunion du comité aura lieu le 28 mai.

8. Scholarships (Laczko)

Laczko présente un rapport du comité de bourses (v. Annexe) concernant les possibilités d'augmenter la valeur et le nombre des bourses accordées. Il note que le fonds de dotation de l'APRUO compte env. 106.000 \$ alors que celui de l'APAR s'élève à env. 200.000 \$, ce qui permet à cette dernière d'octroyer des bourses plus importantes (2.000 \$ contre 1.000 \$). Le CA devra prendre une décision sur le nombre de bourses à accorder et le montant pour le concours de l'automne 2021.

9. Décès, retraites (Grondin)

Aucune retraite n'est survenue depuis la dernière réunion du CA. Par contre on note avec regret les décès de Lynette Ng, bibliothécaire, le 28 avril 2021, et de Louis Perret, Droit civil, survenu le 15 mai 2021.

10. CURAC/ARUCC (Lapierre)

Rien à annoncer.

11. Divers (ajout à l'ordre du jour)

Calvé déplore le fait que le Service de santé de l'Université, depuis son transfert à Byward Family Health, un groupe privé, défavorise grandement les résidents québécois. Par exemple, ces derniers ne peuvent plus fixer de rendez-vous par internet puisque les frais doivent être payés à l'avance. De plus, les frais de rendez-vous ont été considérablement augmentés et doivent être réclamés à la RAMQ par les patients québécois eux-mêmes, etc. Calvé croit qu'une intervention de l'APRUO auprès de l'APUO et des autorités universitaires est nécessaire. Il fera suivre au président le message reçu de Byward exposant ces nouvelles mesures.

12. Next Meeting of the AC.

The next meeting of the AC will be on 22 June 2021 at 1:00 p.m.

13. Ajournement

La réunion se termine à 14h10.

J. D. Clayton – Secrétaire / Secretary

ANNEXE

APRUO-COMITÉ DES BOURSES -MAI 2021

Le contexte:

Compte tenu de la croissance du solde du fonds de dotation (fonds doté) depuis quelques années, serait-il opportun d'augmenter le nombre de récipiendaires dans les années à venir? D'augmenter le montant de chaque bourse? Les deux?

Solde du fonds de dotation au 30 avril pour les quatre dernières années:

2018	2019	2020	2021
\$82,300	89,480	90,388	106,387

Ce fonds doté, géré par l'Université, génère des intérêts qui sont versés au fonds dépensable à chaque année. Selon le réglèment de l'Université, le versement annuel minimal est égal à 3.5% de la moyenne pondérée du fonds doté au cours des 12 derniers trimestres. A titre d'exemple, le montant transféré en avril 2021 était de \$ 3,361.

Normalement, la plus grande partie du solde du fonds dépensable à chaque année provient des intérêts transférés. Jusqu'à tout récemment, les membres avaient la possibilité de diriger leurs dons directement vers le fonds dépensable en plus de ou au lieu du fonds doté. A l'avenir, notre formulaire de dons devra être plus simple, et inviter les dons directement au fonds doté comme c'est le cas pour la plupart des bourses à l'Université.

Pour résumer, le fonds doté peut s'accroitre par les revenus qu'il genère, et aussi parce qu'il recoit des dons des membres sur une base plus ou moins régulière. Le solde du fonds dépensable, lui, s'accroit parce qu'il recoit des revenus qui sont transférés du fonds doté sur une base annuelle.

Ces deux dernières années, nous avons octroyé 4 bourses de \$ 1000 par année.

Pour l'année 2022 (concours automne 2021), le solde du fonds dépensable est de \$ 6,594. Donc voici quelques possibilités d'octrois pour le prochain concours, avec le solde résultant, positif ou négatif, indiqué à droite:

5 bourses de \$ 1300 solde du compte (6594 - 6500= 94)

4 bourses de \$ 2000 solde du compte (6594-8000=moins1,406)

5 bourses de \$2000

ou 4 bourses de \$ 2500 solde du compte (6594-10,000=moins 3,306)

Hypothètiquement, les 'déficits' pourraient être exceptionnellement absorbés par un transfert vers le fonds dépensable provenant de la trésorerie de l'APRUO, si le trésorier et le CA le voulait.

Pour les années subséquentes, c.a.d. les concours de 2023 et de 2024, le montant des revenus transférés vers le fonds dépensable va probablement être autour de \$4000. Par conséquent, la même logique d'un transfert de quelques milliers vers le fonds dépensable pourrait être envisagé si le CA le voulait.

Depuis la création de la bourse, il y a eu quelques transferts directs périodiques de l'APRUO vers le fonds des bourses. Sauf erreur, la plupart de ces transferts ont été dirigés vers le fonds de dotation, y compris le dernier qui remonte à il y a un an ou deux.

L'APRUO peut bien continuer dans cette voie, chaque transfert vers le fonds doté fait que le solde de ce dernier s'accroit plus rapidement. Mais compte tenu du contexte décrit plus haut, le moment serait peut-ëtre approprié d'inclure des transferts modestes directement vers le fonds dépensable pour le prochain concours, et peut-être pour les concours qui suivront aussi.

Tout ceci est présenté comme document de discussion en vue du prochain concours qui se tiendra à l'automne 2021 pour les bourses de 2022. Le CA n'a pas besoin de prendre une décision immédiate.